

● (2210)

Petro-Canada fait partie d'un consortium de cinq sociétés dont les actifs se répartissent comme suit: Saskoil, 25 p. 100 des actions, Husky, 25 p. 100, Shell, 15 p. 100, Petro-Canada, 15 p. 100 et Gulf, 20 p. 100. J'ai demandé au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources où Petro-Canada, que le ministre considère comme une fenêtre ouverte sur le secteur des ressources, et le gouvernement voulaient qu'on construise cette raffinerie de pétrole lourd au Canada. Le ministre a déclaré que Petro-Canada n'avait aucune préférence quant au site qu'on choisirait en Saskatchewan. Puis il a ajouté que Husky était le chef du groupe. Tout ce qu'ont déclaré les représentants de cette société, c'est qu'ils fourniraient le personnel nécessaire pour explorer l'emplacement choisi. La décision ne devait pas être prise par Husky mais par l'ensemble du consortium.

Le consortium a décidé hier en Saskatchewan que l'usine de traitement serait à Moose Jaw, qui est à environ 300 milles du gisement de pétrole produisant le volume exigé par cette usine. Le montant des travaux est de l'ordre du milliard. Il va falloir 2,000 à 2,500 personnes pour construire l'usine. Lorsqu'elle sera terminée, elle emploiera de 300 à 500 personnes en permanence. La région de la Saskatchewan dans laquelle se trouve le pétrole ressemble à n'importe quelle autre région productrice de matière première. Ces régions se lassent de produire des matières premières en constatant qu'elles ne retirent pas les avantages de la transformation et de la fabrication. Voilà ce qui se passe maintenant. La population du nord-ouest de la Saskatchewan aspire depuis longtemps aux avantages supplémentaires que donne l'implantation de l'usine de traitement à proximité du gisement. La décision de la déplacer à Moose Jaw n'a surpris personne. Elle n'a surpris personne à la Chambre, ni personne dans le nord-ouest de la Saskatchewan. Elle a été prise parce que Saskoil et le gouvernement de la Saskatchewan ont décidé de l'implanter à Moose Jaw. Ils ont opté pour cette solution parce que l'État fédéral et PetroCan ont dit: «Allez-y, choisissez l'endroit». Ce n'est pas Husky Oil qui a choisi l'endroit. Elle n'a que 25 p. 100, comme Saskoil.

Cet été, le président d'une société canadienne, Husky, M. Bob Blair, a déclaré à Lloydminster que cette ville avait la préférence de Husky. En fait, Husky était prête à construire seule l'usine d'amélioration de 100,000 barils par jour dans le nord-ouest de la Saskatchewan, près de Lloydminster. Gulf, qui détient 20 p. 100 des actions du consortium, a laissé entendre que sa préférence allait au nord-ouest de la Saskatchewan. La seule société qui s'est prononcée en faveur de la région de Moose Jaw est Saskoil, et elle l'a fait pour des raisons purement politiques.

Je suis estomaqué de voir que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'avait pas la moindre idée même des pourcentages d'actions que détenaient les sociétés dans le consortium. Il a dit que Husky Oil était le plus gros actionnaire. Il était tout à fait dans l'erreur. Husky Oil n'est pas le plus gros actionnaire. Plusieurs localités, comme Maidstone, Lloydminster, Wilkie, Unity, Kindersley, Neilburg et d'autres

### L'ajournement

environnantes, pouvaient loger ces personnes et bénéficier d'une assiette fiscale stable grâce à leur arrivée. Ces localités n'en seraient pas bouleversées.

● (2215)

Il est prévu de bâtir la ville en même temps que l'on construira la raffinerie, de sorte que les 2,000 à 2,500 employés ne seront pas trop dérangés. Les habitants du nord de la Saskatchewan trouvent étrange que le ministre ait permis pareille situation. Je ne saurais accepter passivement que les usines de traitement de nos matières premières soient transférées à l'extérieur de la province, tout comme je n'apprécie pas du tout que le colza cultivé en Saskatchewan soit traité dans le centre du pays. Les producteurs de matières premières sont en droit de s'attendre à bénéficier des avantages supplémentaires que rapporte la transformation de leur produit sur place.

Voilà pourquoi j'espère que le porte-parole du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous expliquera le pourquoi de cette décision. A-t-elle été fondée sur des raisons économiques ou politiques? Personnellement, je crois qu'il y a lieu de l'attribuer à des raisons politiques, ce qui ne m'empêche pas, dans un esprit fraternel, de souhaiter un joyeux Noël et une bonne et heureuse année à tous mes collègues.

**M. Jack Masters (secrétaire parlementaire du ministre des Communications):** Monsieur l'Orateur, au cours des dernières semaines, la presse, surtout en Saskatchewan, s'est livrée à de nombreuses suppositions quant à l'emplacement éventuel de la raffinerie de pétrole lourd qu'on prévoit construire dans la province. Le gouvernement fédéral reconnaît l'apport précieux à la sécurité pétrolière des Canadiens des ressources en pétrole lourd de la Saskatchewan et de l'Alberta. Toutefois, leur mise en valeur se poursuit lentement, et ce, pour des raisons en partie d'ordre technique: en effet, seule une petite partie de ce pétrole peut être extraite des champs pétrolifères, à moins de recourir à des techniques de récupération coûteuses. Le Programme énergétique national a certes établi un nouveau prix et fourni de nouveaux stimulants fiscaux aux fins de la production du pétrole lourd avec des méthodes de récupération assistée, mais il n'en demeure pas moins qu'il nous faut trouver des débouchés au Canada pour ce produit.

Le gouvernement fédéral croit que le raffinage des ressources devrait se faire dans les régions d'extraction mêmes. Il s'impose de construire des raffineries dans les régions productrices pour y traiter le pétrole lourd et le transformer en un produit plus facilement commercialisable et qu'on peut aisément expédier à une autre raffinerie canadienne si besoin est. A cette fin, le gouvernement fédéral s'est clairement engagé, dans le Programme énergétique national, à subventionner la construction d'une raffinerie en Saskatchewan.

L'entente du 26 octobre conclue entre le gouvernement du Canada et celui de la Saskatchewan favorise l'établissement d'une usine de traitement de pétrole lourd comme en fait foi le passage suivant:

Nous convenons qu'il faut construire en Saskatchewan une usine de traitement commercial du pétrole brut en vue d'optimiser les retombées sur les plans économique et énergétique aussi bien pour la Saskatchewan que l'ensemble du Canada. La construction d'une usine de valorisation devrait être pratiquement terminée à la fin de la présente entente.